

AVIS

Règlement communal temporaire de circulation

Rétrécissement de la chaussée – rue de Steinfort à Hobscheid

En raison d'une livraison de béton dans la rue de Steinfort à Hobscheid, le collège échevinal, lors de sa séance du 29 octobre 2024, a voté un règlement de circulation temporaire avec la teneur suivante :

Art. 1er: Le mardi, 5 novembre 2024, entre 08h00 et 12h00, la circulation dans la rue de Steinfort à Hobscheid est réglée comme suit:

 rétrécissement sur une voie sur le tronçon limité à l'adresse 4, rue de Steinfort.

Art. 2 : La réglementation en question sera signalée conformément aux prescriptions afférentes du Code de la Route.

Art. 3: Les infractions aux prescriptions du présent règlement seront punies conformément à l'art. 26 de la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Eischen, le 29 octobre 2024 Pour le Collège Échevinal

Le Secrétaire

Le Bourgmestre

Paul Reiser

Serge Hoffmann

Administration Communale Place Denn L-8465 Eischen Tél.: 39 01 33-1